



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL
AGREEE PAR LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS - N° 0435S164

Comité Régional de BRETAGNE

Siège Social : 2 rue Jean-Claude Jégat - 56300 PONTIVY
SIREN : 450302450 - SIRET : 45030245000017
Email : cr-bretagne@petanque.fr



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR Du SAMEDI 02 FEVRIER 2019 à PONTIVY

Absents excusés : François Louis CORRE, Didier CANEVET

Tout d'abord bienvenue à Marie Odile GANDIN parmi nous suite à son élection du 9 décembre

➤ **Retour sur le Congrès Régional de LESNEVEN** par Jean Venon

Merci à Denise et à Gaël ainsi qu'aux membres du club pour leur accueil et la bonne organisation du Congrès. Merci également à Mme la Maire et à son adjoint aux sports pour avoir été très présents.

Le congrès s'est déroulé dans un bon état d'esprit même si (dixit JN VENON) et je regrette simplement d'avoir cru bien faire en procédant à un vote pour le remplacement de Virginie LE BLAY. Il aurait peut être été plus judicieux d'attendre la réunion de février pour cela. La proposition de modification du règlement intérieur concernant le fait d'avoir au moins une féminine par comité me paraissait une bonne chose et il m'avait semblé que j'avais cru comprendre que cela était partagé par d'autres membres du CRB. Je comprends tout à fait qu'il aurait été préférable de demander la modification avant l'appel à candidature.

D'autre part j'ai été très peiné et contrarié par le mail reçu du Président du CD22 parlant d'une mascarade de congrès et disant je cite : *J'ai parlé avec des personnes de ton Comité 56 qui était stupéfait par cette façon de faire et de traiter les bénévoles*. Concernant ces personnes il eut peut être été mieux qu'elles me le disent personnellement. Je ne dirais rien de plus à ce sujet mais je trouve néanmoins cela très regrettable. J'estime avoir bien préparé tous les points de l'ordre du jour et avoir bien conduit les débats. Je ne dirais rien d'autre à part comme je le proposais dans une question diverse : pourquoi ne pas faire une réunion de comité régional le samedi après midi précédant le Congrès pour débattre au préalable et éviter certainement ce genre de choses.

➤ **Congrès National de TROYES** par Jean Noel Venon

Covoiturage en minibus avec le CD56 et le CD29. Joseph DERENNES accompagnait le président du CRB à ce congrès. Pour ma part (JN VENON), je n'ai pas assisté à tous les débats étant de permanence avec Jacques GUIGUE à l'atelier sur les nationaux. Néanmoins brillante élection de Loïc FUENTES (j'ai envie de dire enfin un jeune qui a osé poser sa candidature et qui a été élu, le côtoyant souvent lors des réunions à MARSEILLE je trouve que c'est une personne qui peut apporter beaucoup à l'équipe en place. Election aussi sans surprise de Joseph CANTARELLI à la présidence. Néanmoins et comme pour les congrès précédents les menus proposés sont loin de correspondre au prix demandé surtout le repas de gala. Je crois même qu'il y a eu quelques frictions n'est ce pas Gérard.



CONSEIL REGIONAL & DRJSCS de BRETAGNE
PARTENAIRES PRIVILEGIÉS

du COMITÉ RÉGIONAL de BRETAGNE de PÉTANQUE et JEU PROVENÇAL





FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL
AGREÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS - N° 0435S164

Comité Régional de BRETAGNE

Siège Social : 2 rue Jean-Claude Jégat - 56300 PONTIVY
SIREN : 450302450 - SIRET : 45030245000017
Email : cr-bretagne@petanque.fr



➤ Calendriers des compétitions 2019 (rappel)

Concours nationaux et régionaux

NATIONAL DE PERROS GUIREC LES 22 ET 23 juin 2019 EN TRIPLETTE

Arbitre National Yvon LARREUR. Délégué Alexis FLOCHLAY

NATIONAL DE BREST LES 30 nov. ET 1^{er} déc. 2019 EN TRIPLETTE

Arbitre National Jean François DEVOS du Loir-et -Cher Délégué J VENON

CONCOURS RÉGIONAUX

Mercredi 1 ^{er} Mai 2019	MONTFORT SUR MEU (35) Doublette
Samedi 4 mai 2019	Comité à ASPTT LORIENT (56) Doublette
Je 30 mai 2019	SAINT MARTIN DES CHAMPS (29) Doublette
Dim 16 juin 2019	PLOUDALMEZEAU (29) Triplette mixte
Di 07 juillet 2019	LESNEVEN (29) Doublette
Sa 13 & Di 14 juillet 2019	QUIBERON (56) Triplette
Sa 20 juillet 2019	CONCARNEAU (29) Doublette
Sa 17 & Di 18 août 2019	CLEDER (29) Triplette
Sa 7 septembre 2019	BANNALEC (29) Doublette
Sa 14 septembre 2019	LANESTER (56) Doublette
Sa 28 septembre 2019	LAMBALLE (22) Triplette
Sa 12 octobre 2019	SAINT BRIEUC (22) Triplette

RÉGIONAUX JEUNES

Je 5 mai 2019	PONTIVY (56) Triplette 3 catégories en poules puis A B
Sa 15 sept 2019	CHARTRES DE BRETAGNE (35) Triplette puis A B minimes, cadets

- Règlement des concours régionaux à mettre à jour. 50€ d'inscription pour organiser un Concours Régional (jeunes gratuit). Cette somme sera reversée aux 4 Comités.
- Il est demandé de transmettre toutes les affiches de ces concours afin de les mettre sur le site qui est remis en place par Jean Noel VENON et Etienne Sionaux. Au 15 mars il sera en place.
- Présence d'un Délégué obligatoire à partir de 2020 à communiquer au CRB pour chaque Concours Régional
- La priorité à modifier sur le règlement sera la date d'inscription et les tenues (CRB à partir des 8emes de finale ou on oblige dès le début de la compétition. Ce sera une des décisions à prendre à la réunion CRB de mai)



CONSEIL REGIONAL & DRJSCS de BRETAGNE
PARTENAIRES PRIVILEGIÉS

du COMITÉ RÉGIONAL de BRETAGNE de PÉTANQUE et JEU PROVENÇAL





FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL
AGREEE PAR LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS - N° 0435S164

Comité Régional de BRETAGNE

Siège Social : 2 rue Jean-Claude Jégat - 56300 PONTIVY
SIREN : 450302450 - SIRET : 45030245000017
Email : cr-bretagne@petanque.fr



➤ Championnats régionaux

	Président jury	Arbitre principal	Boutique
<u>25 mai</u> : Doub senior et Tête à Tête Féminin (CD56)	LARREUR J	BOITARD P	CHEVALIER G
<u>26 mai</u> : Doubl mixte ASPTT LORIENT (CD56)			LE GUEN D
<u>30 mai</u> : T masculin et T féminin (CD22) Yffiniac	PROVOST G		CHEVALIER G
<u>31 mai</u> : Triplette vétérans (CD22) Yffiniac			STEPHANT P
<u>1^{er} juin</u> : T promotion et T jeunes (CD22) Yffiniac	STEPHANT P		CHEVALIER G
<u>2 juin</u> : T à T masculin et D féminin (CD22) Yffiniac			BECEL M et MO GANDIN

Pour le Championnat Régional Jeunes prévoir 1 arbitre Régional + 2 arbitres Départemental (1 par catégorie)

Pour les autres Championnats Régionaux prévoir un arbitre Régional par Championnat + un Départemental en plus pour le triplette. Le tableau va être refait en ce sens par Joel Larreur.

Indemnisation des arbitres est de 50€ partout (l'an passé : 30€ la ½ journée et 50€ la journée)

Pour le Finistère la ½ journée sera de 40€ et en 2020 tarif unique. (Le président du CD 29 n'a pas voulu passé de 30 à 50€ et assommer les clubs sans les prévenir)

STEPHAN Philippe : en CDC s'il n'y a qu'un match on règle combien à l'arbitre car on ne parle que de 2 match. En mettant à 50€ aux clubs ça fait cher aux clubs.

Réponse : Jean Noel VENON va en parler à P GRIGNON et voire si c'est possible de ramener à 30€ la ½ journée de rencontre en CDC (idem pour les coupes de France)

➤ Réservations hôtelières et restauration

- Il est demandé aux comités de dire des que possible aux CD22 et 56 les besoins en chambres et repas.
- Il est rappelé qu'un carré d'honneur d'au moins 8 terrains de 15m x 4m est obligatoire pour les 2 sites YFFINIAC et ASPTT LORIENT, le cahier des charges mis à jour est à fournir aux organisateurs

Pour Lorient s'il n'est pas possible de faire jouer sur 15 par 4 là ou le Championnat est prévu il faudra les faire jouer ailleurs ou mettre les terrains dans l'autre sens. La meilleure solution est d'aller voir sur place et trouver une solution. Le CRB ne dérogera pas pour les carrés d'honneur.

Les parties de poules devront obligatoirement être terminées le matin et début des 1/8ème (après midi continuité des 1/8^{ème}, ¼ et ½ finale) aucun ¼ de finale ne commencera le matin

Contrôle d'alcoolémie : mode de fonctionnement et procédure emmenée dernièrement par Jean Noel VENON convient à tous. Dans les Championnats Régionaux il sera appliqué dès cette année. La personne qui procèdera à ces contrôles ne peut être le Président du jury. Il sera fait par une des personnes qui tient la boutique et désignée par le Jury. Le contrôle doit être aléatoire dans l'après-midi et décidé avant que le jury tire au sort. Cette année faire un



CONSEIL REGIONAL & DRJSCS de BRETAGNE

PARTENAIRES PRIVILEGIÉS

du COMITÉ RÉGIONAL de BRETAGNE de PÉTANQUE et JEU PROVENÇAL





FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL

AGREEE PAR LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS - N° 0435S164

Comité Régional de BRETAGNE

Siège Social : 2 rue Jean-Claude Jégat - 56300 PONTIVY

SIREN : 450302450 - SIRET : 45030245000017

Email : cr-bretagne@petanque.fr



contrôle minimum des 2 équipes d'une partie tirée au sort, voire plus si le besoin se fait sentir ; les contrôles seront faits en présence du président du jury et du délégué du comité dont fait partie les équipes.

Il est impératif d'afficher en dessous de la liste du jury qu'il y aura des contrôles inopinés.

Pour ces contrôles mettre à disposition une salle fermée qui servira à ça et à l'essayage des tenues. Dès que la partie est annoncée, appeler les 2 équipes qui devront se présenter dans le ¼ d'heure.

REPARTITION DES EQUIPES AUX CHAMPIONNATS REGIONAUX 2019

CD	TRIPLETTES				DOUBLETTES		
	SENIORS	PROMOTIONS	FEMININES	VETERANS	SENIORS	FEMININES	MIXTES
22	5	5 +1	6 +1	5 +1	5	6	5
29	12	12	12	12	12 +1	12	12
35	9	9	8	9	9	8 +1	9
56	5 +1	5	5	5	5	5	5 +1

CD	TETE A TETE		JEUNES Championnat Régional		
	MASCULIN	FEMININ	JUNIORS	CADETS	MINIMES
22	5	6 +1	7	7	7
29	12	12	15	15	15
35	9 +1	8	6	6	6
56	5	5	4	4	4

+ 1 CORRESPOND AU CHAMPION 2018 OU SON REMPLACANT

Nota: si l'équipe championne ne se présente pas dans la même formation qu'en 2018

elle reste néanmoins au même comité

Pour les jeunes le nombre maximum fixé par la fédération est de 32 équipes par catégorie dans un championnat régional

Il est possible qu'un comité puisse récupérer des équipes si un autre comité ne présente le nombre d'équipes auquel il a droit

➤ **Championnats des Clubs (National et Régional)**

CF compte rendu de J DERENNES en annexe

Il faudra prendre en compte dans la répartition de la somme allouée si c'est une équipe de CNC 1,2 ou 3. A voire en réunion de mai. Les clubs en CNC1 ou sur la liste de haut niveau fourni par la FFPJP, peuvent demander des aides à la Région et au Département. (demande préalable en novembre et les justificatifs à donner en fin de saison.

➤ **ETR**

Voir compte rendu de la réunion de la commission du 25 janvier en annexe

CD29 examen le 16mars à rajouter au compte rendu de François Louis CORRE.

PH STEPHANT : Il faudra demander pourquoi on a perdu une place en jeunes en Région.

➤ **Arbitrage**

Examens (pas de candidats à l'examen régional, Dimitri DODARD est allé à MARSEILLE pour l'examen national, pas de nouvelle pour le moment ainsi que Yvon LARREUR pour le pool national pas de réponse également



CONSEIL REGIONAL & DRJSCS de BRETAGNE

PARTENAIRES PRIVILEGIÉS

du COMITÉ RÉGIONAL de BRETAGNE de PÉTANQUE et JEU PROVENÇAL





FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL
AGREEE PAR LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS - N° 0435S164

Comité Régional de BRETAGNE

Siège Social : 2 rue Jean-Claude Jégat - 56300 PONTIVY
SIREN : 450302450 - SIRET : 45030245000017
Email : cr-bretagne@petanque.fr



Journée recyclage du samedi 23 février à PONTIVY

Les invitations sont parties Joël les a envoyé avec demande de réponse obligatoire avant le 18 février ; nous espérons une participation d'environ 80 arbitres. Le lieu retenu est la salle du 2^{ème} étage du palais des congrès ; le repas sera pris au restaurant Le relais de Signan. Cout de la location 120 € et prix du repas 15 €

Le responsable de la CRA Joël LARREUR a posé une question au responsable de la CNA au sujet du tronc commun, car nous avons la crainte de voir une grande partie de nos arbitres d'un âge certain qu'ils cessent leur fonction à cause de l'obligation de participer à cette journée de formation qui de plus va couter 45 euros par arbitre. Réponse attendue Pour les blousons d'arbitre Joel LARREUR attend les tarifs de la Fédération.

PH STEPHANT : Il faudrait demander de revoir la notation pour l'examen d'arbitrage (répartition entre pétanque et provençal).

J LARREUR : Il n'est pas normal que l'examen soit emmené par mail sur la boîte des Comités. Ces remarques seront données au responsable de la CNA du 24 février.

➤ Discipline

Journée de formation du dimanche 24 février au siège du CRB

Les documents ont été envoyés aux comités pour la journée du dimanche 25 février qui se déroulera au siège du CRB ; une vingtaine de participants avec repas le midi à COURTEPAILLE pour un coût (je crois) de 17 euros par personne. Patrick GRIGNON sera présent pour cette formation et j'ai demandé à une autre personne de la Fédération connaissant bien le logiciel de gestion disciplinaire d'être également présent ; à ce jour pas de nouvelles, je verrais la semaine prochaine à MARSEILLE.

Joseph DERENNES sera remplacé par Serge LAMBERT.

Changement de président de la commission

Après l'annonce de Joseph de ne plus être président ni faire partie de la commission de discipline, nous avons contacté Serge LAMBERT du CD29 qui faisait déjà partie de la commission régionale pour le remplacer. Il a accepté et nous le remercions d'avoir bien voulu succéder à Joseph. Bien entendu Joseph et moi-même seront là pour l'aider au début dans sa tâche qui, j'espère sera plus facile qu'en 2018.

➤ Championnats de France

- Hôtellerie (réservations par le trésorier adjoint)
- Habillement joueurs Cht France

Habillement. Tout le monde est ok pour la veste présentée par Jean Noel VENON. Un pantalon pour tout le monde sauf pour les jeunes. Pour le pantalon celui proposé par notre équipementier n'est pas satisfaisant (pas assez léger). JN VENON va aller voir avec Philippe STEPHANT INTERSPORT de LANESTER pour un bas (pantalon et pantacourt pour les jeunes) correspondant mieux à notre attente.

L'aide apportée par le CRB (2500 € par site) servira à organiser un repas le samedi soir en invitant le CRB, les membres de la Fédé, les arbitres désignés par la Fédé et quelques personnes du comité d'organisation.



CONSEIL REGIONAL & DRJSCS de BRETAGNE
PARTENAIRES PRIVILEGIÉS

du COMITÉ RÉGIONAL de BRETAGNE de PÉTANQUE et JEU PROVENÇAL





FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL
AGREEE PAR LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS - N° 0435S164

Comité Régional de BRETAGNE

Siège Social : 2 rue Jean-Claude Jégat - 56300 PONTIVY

SIREN : 450302450 - SIRET : 45030245000017

Email : cr-bretagne@petanque.fr



➤ Communication

➤ Site du CRB PJP

Le site actuel va être abandonné, trop lourd à gérer, Etienne SYMONNEAUX a accepté de voir pour une nouvelle création. Jean Noël VENON a passé la journée avec lui à la Maison des sports du CD22 vendredi 25 janvier pour mettre les premières bases de ce nouveau site qui sera sous la forme d'un blog avec modèle celui du CD22 plus simple pour Etienne qui gère déjà en partie celui des Côtes d'Armor. Le cout annuel est de 38 euros pour l'instant et il sera toujours temps de voir en cours d'année pour augmenter la capacité de stockage en fonction des besoins. La mise en service a déjà commencé et il devrait commencer à être ouvert à tous au plus tard mi mars ; je vais gérer en live les championnats régionaux et si une ou 2 autres personnes veulent l'alimenter c'est sans problème, voir avec Etienne que je remercie beaucoup car il est déjà très occupé. Pour ma part (JN VENON) je vais aussi voir pour le mettre à jour assez régulièrement. Tous les documents utiles seront aussi mis sur le site avec les liens vers le site fédéral, celui des comités et les sponsors. Joseph verra avec Etienne pour les résultats CRC.

Questions diverses

- Aide manifestations Handicap et prisons : faire un compte rendu handisport afin de réclamer les sommes allouées. Proposition d'étendre aux prisons
- Contrat de location du siège à Pontivy. Nous réglons 700€ par an jusque-là. Un nouveau contrat portera le loyer mensuel à 350€ par mois
- Une récompense pour les joueurs de haut niveau sera à voire lors de la prochaine réunion. (articles à rajouter au règlement intérieur)

Fin de réunion à 12h48

13h00 – 13h15 - Repas en commun



CONSEIL REGIONAL & DRJSCS de BRETAGNE
PARTENAIRES PRIVILEGIÉS

du COMITÉ RÉGIONAL de BRETAGNE de PÉTANQUE et JEU PROVENÇAL

